



# RÈGLEMENTS

## **ANNULATION D'UN COURS**

Si vous désirez annuler votre cours, contactez-nous **RAPIDEMENT** par téléphone au 819 277-4285 et avisez votre organisme de loisir.

**Si vous ne nous informez pas**, vous ne pourrez pas vous inscrire à un loisir par le biais du Programme Accès-Loisirs pour une période **D'UN AN**.

## **CHANGEMENT DE COURS**

Assurez-vous que le cours choisi lors de la période d'inscription convient à votre horaire.

**AUCUN CHANGEMENT DE COURS** ne sera possible après la période d'inscription.

## **DÉMARCHE PERSONNELLE AUPRÈS D'UN ORGANISME**

Seul **LE PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS** est autorisé à obtenir des places pour des activités au bénéfice des participants. **IL EST INTERDIT DE NÉGOCIER VOS ACTIVITÉS** de loisir avec des partenaires. Si vous prenez cette action, l'activité sera à vos frais.



# AIDE-MÉMOIRE POUR LE PARTICIPANT

Organisme de loisir :

---

Activité :

---

Lieu (ou adresse) :

---

Téléphone :

---

Date de début :

---

Date de fin :

---

HEURE - De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

Équipement ou matériel requis :

---

---

---

## **IMPORTANT**

Veillez lire les règlements au verso